

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 313/2024

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION – rue d'Ypres – Sté DS TRAVAUX -

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 22/10/2024 – de la Sté DS TRAVAUX - 27 rue d'Ennevelin – 59710 AVELIN ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité lors des travaux d'implantation de nouveau poste de transformation électrique, rue d'Ypres ;

A R R E T E :

ARTICLE 1 : La circulation sera alternée par feux tricolore avec une restriction sur chaussée, au droit des travaux d'implantation de nouveau poste de transformation électrique – rue d'Ypres, à compter du 04/11/2024 pour un délai d'intervention dans les 60 jours calendaires.

ARTICLE 2 : le stationnement sera interdit au droit des travaux et ce pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : La Sté DS TRAVAUX – 27 rue d'Ennevelin – 59710 AVELIN, chargée des travaux, mettra en place les déviations et la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : gdp.dunkerque@lenord.fr
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Sté DS TRAVAUX – 27 rue d'Ennevelin – 59710 AVELIN, email : marion.dg@ds-travaux.fr

Fait à HERZEELE, le 30 octobre 2024

Le Maire, S. FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 30 octobre 2024

Le Maire, S.FRANCKE

